

CHARTRE DU COACHING

L'ENGAGEMENT DU COACH

Il est important que tout coach professionnel formé par IDC s'engage à respecter les principes d'éthique qui sont définis ci-dessous.

Pour IDC , Institut de Coaching, le coaching professionnel est une relation continue qui se centre sur la personne. Il apporte le soutien dont elle a besoin tout en l'accompagnant dans un but bien précis : celui de réaliser ses objectifs dans le respect de ses propres valeurs.

Les principes sur lesquels IDC appuie sa démarche sont les suivants :

- L'individu a des talents qui lui sont uniques
- Il est responsable de sa réussite
- Il a de grandes capacités souvent « dormantes » qui ne demandent qu'à être réveillées, développées et réalisées
- Il a toutes les ressources nécessaires pour réussir dans sa démarche tant professionnelle que personnelle.

Sur la base de ces principes, le coach s'engage à :

- Orienter la personne vers la résolution de ses problèmes par l'exploration de ses ressources propres
- Aider la personne à clarifier ses valeurs et à aligner ses actions sur celles-ci
- Etre attentif aux indices qui peuvent amener le coaché à l'action
- Encourager une attitude proactive
- Éveiller chez l'individu une prise de conscience et une responsabilisation face à tous les domaines de sa vie.

Pour accompagner ce processus, le coach suit la personne dans sa « danse » au lieu de la diriger, utilise l'écoute, l'accueil inconditionnel et sans jugement, l'encouragement, le feed-back et tous les outils nécessaires pour soutenir sa démarche.

Dans le cadre de ses responsabilités, le coach est garant du processus et non du résultat. Il s'engage à référer aux spécialistes concernés, les personnes en état de dysfonctionnement psychologique grave, en dépression, avec des dépendances sévères, des phobies ou tout traumatisme et maladie d'origine mentale. Il s'engage aussi à n'utiliser des techniques d'influence psychologique (entre autres l'hypnose) qu'avec la compréhension et l'accord express du coaché.